Direction des Ressources Humaines
Service Carrière et rémunération
contact-titulaires@paysdelaloire.fr ou
contact-contractuels@paysdelaloire.fr

CHANGEMENT DE SITUATION DE FAMILLE

A transmettre à la DRH– Service Carrière et rémunération -
accompagné des pièces justificatives

Tout changement de situation familiale doit obligatoirement être signalé à la DRH.

Demandeur

Prénom : Nom :

Direction / Etablissement : Département :

Votre nouvelle situation de famille

Depuis le :

☐ **Vous vous êtes marié(e)** (joindre obligatoirement la copie de l'acte de mariage + RIB au nouveau nom).

Vous souhaitez utiliser le nom de votre époux / épouse***** :

☐ Vous souhaitez utiliser votre nom de famille accolé à celui de votre époux / épouse* :

.....

Vous souhaitez continuer à utiliser votre nom de famille.

☐ **Vous avez conclu un PACS** (joindre une copie de l'attestation de PACS).

☐ **Vous vivez en concubinage**.

☐ **Vous avez divorcé** (joindre obligatoirement la copie de l'acte de divorce + RIB au nouveau nom).

Vous souhaitez garder à titre d'usage le nom de votre ex-époux / ex-épouse :

Vous souhaitez réutiliser votre nom de famille* :

☐ **Vous êtes séparé(e)**.

☐ **Vous êtes veuf(ve)** (joindre le certificat de décès).

*****: Votre demande de changement de nom induit que toute correspondance vous sera désormais adressée à ce nom et que celui-ci sera utilisé pour les différents supports et outils de la Région tels que l'annuaire et l'adresse mail (pour en savoir plus, consultez la notice changement de nom en ligne sur Patio).

A, le

Signature

La Loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites sur ce formulaire.
Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant.